

MESSAGE D'ESPOIR

J'ai la conviction que le développement du sport féminin, de la place des femmes dans le sport, a besoin de l'engagement des gouvernements.

Bien évidemment, cette action des pouvoirs publics ne doit pas se confondre avec celle, essentielle, des associations sportives, nationales et internationales.

L'une et l'autre sont complémentaires. Je veux donc très simplement vous dire de quelle manière le gouvernement français agit dans ce domaine.

D'abord, nous sommes partis d'une réalité: la situation des jeunes filles et des femmes dans le sport reste marquée par des inégalités.

- Inégalités dans les instances dirigeantes: sur plus de 100 fédérations sportives, une seule est présidée par une femme.

- Inégalités dans l'encadrement technique avec, par exemple, moins de 8% de femmes chez les arbitres.

- Inégalités dans l'accès aux équipements dans certaines pratiques.

Mais, la réalité ne se réduit pas à ce constat, elle est beaucoup plus risquée.

A l'image de la société, le sport est un espace investi de plus en plus par les femmes.

En vingt ans, le nombre de pratiquantes a considérablement augmenté. Même si les femmes restent encore très minoritaires dans certains sports, l'éventail des disciplines qu'elles pratiquent s'élargit régulièrement. Les a priori des sports soi-disant masculins ou féminins diminuent.

Pour la première fois en 1999, les joueuses de rugby ont participé au tournoi des Cinq Nations. Et la délégation olympique française à Sydney comptera un nombre sans précédent de femmes dans les sports collectifs.

par Marie-George Buffet*



Oui, femmes et sport se conjuguent de mieux en mieux.

Je me souviens de ce que disaient les médias, y compris la presse féminine, avant la Coupe du monde de football en France.

Les femmes, jugées à priori ignorantes des choses du ballon rond, étaient promises à endurer quatre semaines de cauchemar. On leur proposait des tarifs réduits au théâtre et des soirées exclusivement féminines.

Toutes ces prévisions, qui se fondaient sur des clichés paternalistes et sexistes, ont été balayées par la vie. Et ce qui reste dans nos mémoires, c'est l'enthousiasme des femmes pour un événement dont la portée est allée bien au-delà des terrains de football.

Un événement auquel des millions de femmes se sont identifiées, parce qu'il est apparu porteur de générosité, de solidarité et d'universalité.

C'est précisément cette forte adhésion des femmes aux valeurs que devrait toujours incarner le sport qui rend d'autant plus inacceptable la persistance d'inégalités.

Certes, la situation faite aux femmes dans le sport est bien souvent à l'image de leur place dans la vie économique, sociale et politique.

Un philosophe français du XIX^e siècle disait que le degré d'émancipation des femmes donne toujours la mesure du degré d'émancipation d'une

société. Cette réflexion n'a pas pris une ride.

Pour autant, nous ne devons pas faire dépendre l'évolution de la situation des femmes dans le sport, d'une évolution d'ensemble de la société.

Je crois au contraire que cette transformation d'ensemble se gagne dans chaque domaine. Sur les terrains de sport comme dans les Conseils d'administration. Dans les stades comme sur les rangs des assemblées nationales.

Et je me réjouis que nous ayons, en France, adopté la Parité pour les assemblées électives.

C'est précisément à partir de cette démarche que, depuis deux ans, le développement du sport féminin est devenu un objectif prioritaire.

Les premières Assises Nationales «Femmes et Sport» ont eu lieu au mois de mai dernier. Cette rencontre a permis d'adopter des dispositions précises.

Ainsi, nous avons supprimé la distinction entre les pratiques masculines et féminines dans la procédure de reconnaissance des disciplines de haut niveau.

Nous avons également, en accord avec le mouvement sportif, fait de la place des femmes et du développement des pratiques féminines un des objectifs des conventions que nous signons ensemble.

Sur ce plan, le projet de loi sur le sport qui entre (Ndlr: le 7 mars) en débat au Sénat, prévoit de soumettre l'agrément ministériel à l'accès égal des femmes et des hommes dans les instances dirigeantes.

Dans la convention que nous avons signée avec la Fédération française de football sur l'utilisation des bénéfices de la Coupe du monde «France 98», il a été décidé qu'une partie de cet argent sera consacrée au développement du football féminin.

On avance souvent l'idée, et à juste titre, que le sport peut favoriser l'insertion sociale de jeunes en grande difficulté.

Or, il faut bien constater que, dans les quartiers où les jeunes filles sont confrontées à des phénomènes d'exclusion, d'atteintes à leurs droits de citoyenne, elles se retrouvent bien souvent écartées des programmes liant sport et insertion sociale.

Je crois qu'à partir du moment où ces actions reçoivent des aides publiques, il est de notre responsabilité de veiller à ce qu'elles permettent à de nombreuses jeunes filles de trouver, par le sport, une part de leur liberté, de leur citoyenneté.

Dans plusieurs régions du monde, les femmes sont privées de leurs droits les plus fondamentaux. Je crois que cette conférence doit contribuer à développer

des coopérations, des échanges permettant de les aider dans leurs combats.

Lors des Jeux Olympiques qui se dérouleront à Sydney, nous nous réjouissons de constater que la place des femmes a progressé. Mais, nous resterons aussi lucides sur les très grandes inégalités qui subsistent d'une région à l'autre de ce monde.

Une question se pose: «doit-on laisser à la décision de certains gouvernements le choix d'envoyer ou non des femmes aux Jeux Olympiques?»

Pour ma part, la réponse est claire: la présence de femmes dans toutes les délégations s'inscrit dans le respect des valeurs universelles de l'Olympisme.

Et je sais que le mouvement sportif est engagé dans cet objectif humaniste.

Mais, nous le savons, beaucoup dépend des femmes elles-mêmes.

Il nous faut donc veiller à ce que soit traité ce qui fait matériellement obstacle à la prise de responsabilité des femmes.

Ce n'est pas aux femmes de démontrer ce qu'elles apportent au sport.

C'est bien aux pouvoirs publics de reconnaître ce que le sport féminin apporte au sport et de le reconnaître par des actes.

Aucune nation ne peut en effet prétendre devenir une grande nation sportive, sans la participation des femmes.

Tel est le message d'espoir que je souhaitais vous adresser au nom du gouvernement et du peuple français, au nom des sportives et des sportifs de notre pays.

*Ministre française de la Jeunesse et des Sports.



(de g. à d.) Béatrice Hess, Katia Mascagni Stivachtis, Anita Defrantz, Colette Besson et Isabelle Mir.